

Convocation conseil communautaire

à l'attention des conseillers
communautaires de la Vallée de l'Homme

Mesdames, Messieurs,

Je vous prie de bien vouloir assister à la réunion du conseil communautaire qui se tiendra le

Jeudi 02 mars 2023 à 18h00 à la salle des Fêtes de Plazac

L'ordre du jour, le compte rendu de la dernière séance et les éléments préparatoires sont joints à la présente convocation. L'ensemble des documents sont également téléchargeables sur notre site internet : <https://www.cc-valleedelhomme.fr/cc-vallee-de-l-homme/les-decisions/>

Comptant sur votre présence, je vous prie d'agréer, Mesdames, Messieurs, mes meilleures salutations.

Fait aux Eyzies, le 21 février 2022

Philippe LAGARDE, Président

Communauté de Communes
de la Vallée de l'Homme 

Pouvoir

M. Mme

Ne pouvant être présent(e) à la réunion du conseil communautaire donne pouvoir à

M. Mme de le représenter à la réunion du Conseil

Communautaire convoqué pour le et de prendre part à toutes les délibérations, émettre tous votes et signer tous documents.

Rappel un suppléant n'a pas besoin de pouvoir pour siéger en remplacement du titulaire.

Le pouvoir s'adresse aux titulaires n'ayant pas de suppléant.